



Département du Nord



INSPECTION PRIMAIRE  
du Quesnoy



MONOGRAPHIE COMMUNALE



de Neuville

1900





# 1° Géographie physique

## Situation astronomique – longitude – latitude – altitude

Neuvilly, canton du Cateau, à 5 <sup>Km</sup> de cette dernière ville, 20 <sup>Km</sup> de Cambrai, son chef-lieu d'arrondissement, 61 <sup>Km</sup> de Lille, se trouve situé par 1° 18' 06" de longitude Est,<sup>1</sup> 50° 11' 21" <sup>2</sup> de latitude Nord, et bâti dans une vallée d'une altitude moyenne de 80 mètres.

## Superficie territoriale – Divisions territoriales

Sa superficie totale est de 1.256 <sup>Ha</sup> 64 <sup>a</sup> 60 <sup>ca</sup> se décomposant comme suit :

Terres labourables	.....	1043 <sup>Ha</sup> 00. 53
Jardins – pâtures – vergers – prés	.....	136 <sup>Ha</sup> 36. 34
Bois – oseraies – pépinières	.....	6 <sup>Ha</sup> 41. 37
Friches	.....	6 <sup>Ha</sup> 33. 20
Étang, bâtiments, cours, voies de Com <sup>on</sup>	.....	64 <sup>Ha</sup> 53. 16

## Hameaux – fermes – écarts – lieux-dits – dépendances.

Neuvilly, bâti en amphithéâtre sur les flancs d'une assez étroite vallée au fond de laquelle coule la Selle, affluent de l'Escaut, présente, vu des hauteurs environnantes, un aspect très pittoresque. Il forme une agglomération absolument compacte et n'a par conséquent pas de hameaux. Tout au plus y trouve-t-on quelques maisons séparées du chef-lieu de la commune, telles que le Moulin Guyot, ainsi désigné du nom d'un de ses anciens propriétaires, autrefois moulin à eau sis entre Neuvilly et Montay, actuellement transformé en usine électrique servant à l'éclairage de la commune ; 2° la ferme de Rambourlieu qui, par son importance, son origine, les événements historiques dont elle a été témoin, mérite que nous nous y arrêtions assez longuement. Voici donc les documents que nous avons pu nous procurer sur cette importante dépendance de Neuvilly.

### Rambourlieu

#### Étymologie

Roman :	Raim – branche, bâton, bois, forêt
Basse latinité :	Rameria – lieu couvert de buissons, lieu inculte Rameriae arbores – arbres bas, rabougris

Ce nom de Rambourlieu paraît donc venir de la production du sol et signifier lieu couvert de buissons ou d'arbustes. Ce qui semble justifier cette étymologie c'est que parmi les dépendances de cette ferme, se trouvait, au XV<sup>e</sup> siècle, un bois de 24 mencaudées (9<sup>Ha</sup> environ) ainsi qu'on le verra plus loin.

Cette ferme, ancien fief du Cambrésis, est située vers le sommet de l'angle formé par les deux routes de Cambrai au Cateau et de Valenciennes au Cateau, à peu près à égale distance de ces deux routes, et à environ 2 Km de Neuvilly. Ce fief appartenait jadis à la famille d'Haucourt, dont l'un des membres, Jean de Haucourt, sire de Lesdain et de Fontaine-les-Gobert (ou Aubert) du patronat d'Honnecourt, le vendit en 1439 au Chapitre\* Notre-Dame de Cambrai.

On trouve dans les archives de cette ancienne fondation, le dénombrement suivant de la ferme de Rambourlieu et de ses dépendances .<sup>3</sup>

« Est un fief noble et lige appartenant au Chapitre\* de Cambrai, se consistant en une

<sup>1</sup> Par rapport au méridien\* de Paris, alors encore en vigueur en France.

<sup>2</sup> sic ! (ndt)

<sup>3</sup> Bibliothèque de Cambrai – Manuscrit n° 886, page 542. (note de l'auteur)

maison, pourpris\* et jardin contenant 8 mencaudées environ. Item le bois du dit lieu contenant 24 mencaudées environ. Item 51 mencaudées en terres (*terres de labour*) sises en plusieurs pièces à l'environ de la dite maison. Item une rue en la ville de Neufvielly en laquelle la dite église (*N.D. de Cambrai*) à cause du dit fief, a toute justice. Item une rente de 21 mencauds d'avoine et 31 chapons sur plusieurs maisons et héritages\* situés en la dite rue ; et si sont tenus du dit fief plusieurs hommages tant féodaux que cottier\*, sur lesquels et sur toute la dépendance d'iceluy fief la dite église a toute justice haute, moyenne et basse. Iceluy fief aussi amorti par l'évêque aux charges reprises au dénombrement. »

*À l'époque du mouvement révolutionnaire, les biens du clergé furent vendus comme biens nationaux et devinrent comme les autres des propriétés particulières pouvant se transmettre par vente, cession ou héritage. C'est ainsi qu'au commencement de ce siècle, la ferme de Rambourlieu appartenait à la famille Lallier de Cambrai, dont les descendants la vendirent à M<sup>e</sup> Crépin, qui lui-même la céda à son associé M<sup>e</sup> Wallerand. Le nouveau propriétaire, riche et ami des améliorations, fit raser les anciennes constructions et toutes leurs dépendances, et les remplaça par une ferme modèle avec une exploitation de 128<sup>Ha</sup>.<sup>1</sup>*

Description de la ferme. – <sup>2</sup> *Voici maintenant, dans son état actuel, la description de cette ferme telle que nous la trouvons dans une notice publiée à l'occasion du Concours agricole de Solesmes (22 août 1886).*

« *Pavillon – son but.* Un pavillon qui fait saillie sur le corps d'habitation permet de voir d'un seul coup d'œil tout ce qui se passe dans la cour et d'y exercer une surveillance continue. Dans la principale pièce de ce pavillon sont appendus des tableaux synoptiques qui seraient avantageusement multipliés, vulgarisés dans toutes les exploitations agricoles.

1<sup>er</sup> tableau – composition moyenne des principales substances alimentaires, etc.

2<sup>e</sup> tableau – composition moyenne des plantes cultivées, etc.

3<sup>e</sup> id – composition moyenne des matières fertilisantes du commerce, etc.

« *Autres bâtiments.* Le corps de logis est séparé de la cour – 50<sup>m</sup> de long sur 40<sup>m</sup> de large – par une chaussée pavée, et une grille en fer qui protège un joli parterre de fleurs, et permet aux enfants de la maison d'y prendre leurs ébats à l'abri de tout danger. Au-delà se trouve à droite un vaste abreuvoir entouré de murs solides, alimenté par un aqueduc collecteur qui rassemble les eaux pluviales de toutes les gouttières. Les bestiaux vont s'y abreuver ou s'y baigner plusieurs fois par jour. Cet accessoire est ici de toute nécessité, car les puits ont 55<sup>m</sup> de profondeur. La porcherie est une vaste construction avec quantité de loges, correspondant à un nombre égal de petites cours dans lesquelles ces animaux se meuvent en liberté. L'étable à vaches est à double rang, avec mangeoires en pierres et pavés inclinés formant de chaque côté d'une allée médiane deux caniveaux qui conduisent le purin dans une citerne.

« À la suite : une chambre de mélange dans laquelle les racines-fourrages et les graines alimentaires sont soumises à la fermentation ou à la cuisson, à l'effet d'en augmenter la valeur nutritive. – Trois écuries parfaitement aérées pour chevaux, poulains et juments poulinières, munies de mangeoires comme les précédentes et de râteliers en fer arqué. – Enfin, deux bergeries de grandes dimensions – 12<sup>m</sup> sur 6<sup>m</sup> – avec mangeoire le long des murs. – Nous devons mentionner aussi les poulaillers parfaitement exposés et tenus très-proprement.

« La grange fait retour à angle droit sur la ligne des bâtiments ci-dessus énumérés. Elle n'a point de poutres : les charpentes reposent sur des piliers en maçonnerie qui font saillie dans l'intérieur. – Au-delà de la grange se trouvent de larges appentis et des hangars qui abritent les silos de pulpes et le gros matériel roulant. La batteuse à vapeur, la bascule et ses agrès, le coupe-racines, le concasseur et tout l'outillage sont distribués en divers endroits selon leur usage particulier. »

<sup>1</sup> 180<sup>Ha</sup> environ aujourd'hui. (note de l'auteur)

<sup>2</sup> Titre ajouté. (ndt)

**Historique.** – Lors des diverses attaques dirigées contre le Cateau-Cambrésis, jadis ville fortifiée, la ferme de Rambourlieu, située à environ 4 K<sup>m</sup> de cette ville, et placée à proximité du grand chemin du Cateau à Cambrai, le seul alors existant, fut souvent occupée par les troupes ennemies. Voici les principales époques de ces occupations :

En 1449 par les soldats des comtes Dunois de Clermont et de Nevers ; en 1479 par les armées du roi Louis XI ; en 1521 et 1526, tantôt par les troupes de Charles-Quint, tantôt par celles de François 1<sup>er</sup> ; en 1553 par Henri II qui brûla et détruisa tous les environs ; en 1557 par les Anglais qui se disposaient à faire le siège mémorable de S<sup>t</sup> Quentin ; puis en 1581 par le duc d'Alençon qui vint attaquer le Cateau, après avoir délivré la ville de Cambrai cernée depuis un an par le duc de Parme ; enfin en 1637 par les troupes françaises commandées par le duc de Candale. Après la reddition de la ville, les habitants, laissés à la discrétion des vainqueurs, abandonnèrent leurs foyers pour mettre leur vie hors de danger. Le Cateau et ses environs restèrent inoccupés durant sept années.

Après le déblocus de Cambrai (12 août 1793)<sup>1</sup> une colonne commandée par le prince de Saxe-Cobourg s'abattait sur les communes de Beauvois et Fontaine-au-Pire, les ravageait et les détruisait pendant 24 heures. À la suite de cette malheureuse journée, 3.000 Autrichiens, pour couvrir les opérations projetées devant le Quesnoy, établissaient un premier camp dans les fonds de Boistrancourt, un second proche et au N-E de Solesmes, et un troisième près de Troisvilles, à portée de la chaussée Brunehaut, ancienne voie romaine de Vermand à Bavay. Les Anglais se postaient à Neuville, entre la ferme de Rambourlieu, le chemin de Troisvilles et la route de Cambrai au Cateau sur une hauteur d'où ils pouvaient facilement surveiller les environs. Ce lieu a conservé le nom de Redoute. Les soldats alliés faisaient de fréquentes réquisitions de vivres dans les villages environnants.

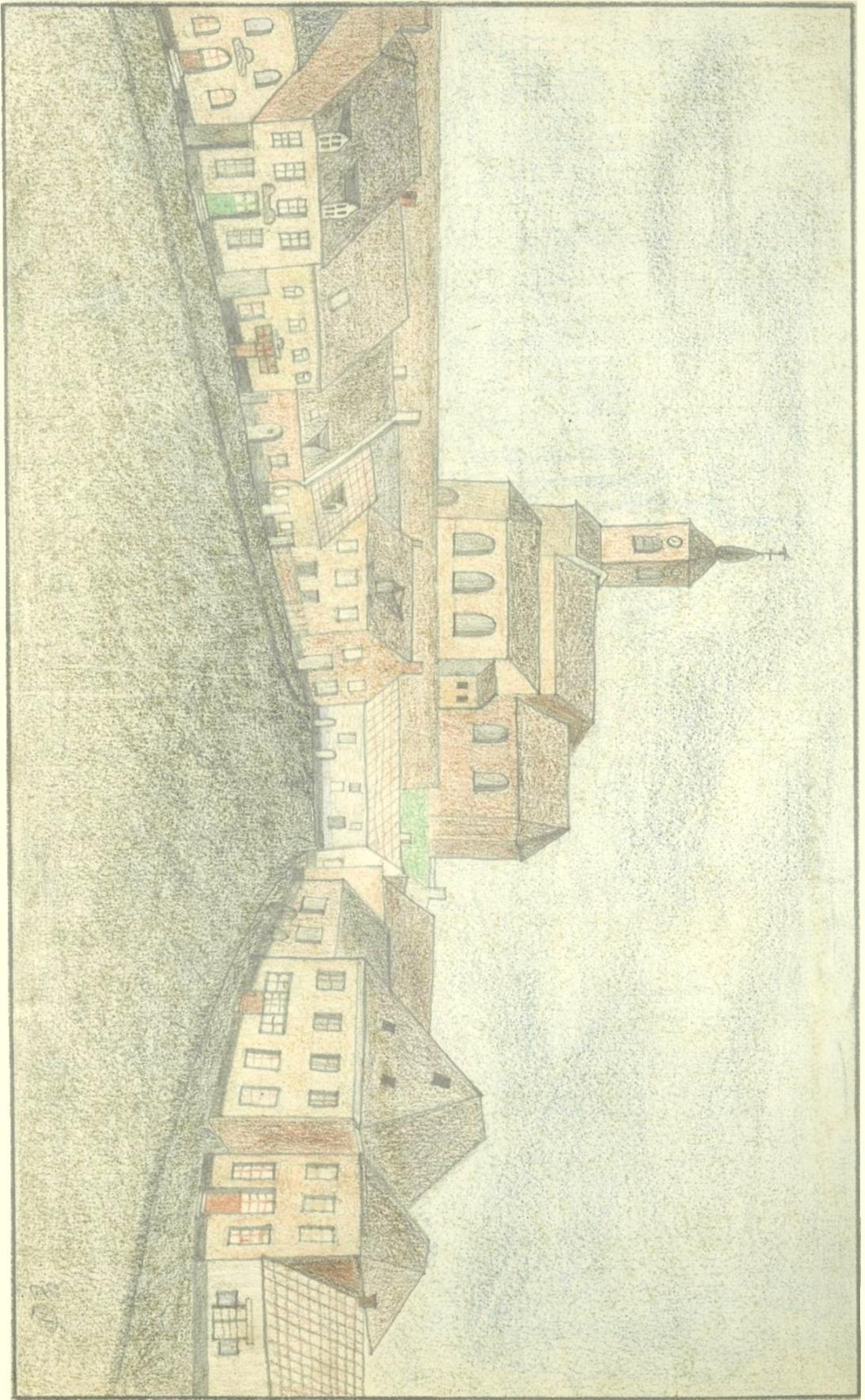
La tradition rapporte qu'en 1794, un combat s'engagea près de Rambourlieu entre les troupes françaises et autrichiennes. Ces dernières étaient campées près de la Sambre et vinrent bientôt occuper le Cateau et ses alentours. Elles furent vaincues et se retirèrent en désordre sur les villages environnants. On rapporte encore que dans cette déroute, la caisse de l'armée autrichienne fut enterrée aux abords de Rambourlieu pour qu'elle ne tombât pas aux mains des Français qui poursuivaient les fuyards. Une circonstance récente est venue fortifier cette croyance, passée aujourd'hui à l'état de légende. En abattant des arbres, on trouva au pied de l'un d'eux deux clés enterrées sous une racine : étaient-ce les clés de la caisse autrichienne ? Notons en passant que l'endroit en question s'appelle encore aujourd'hui le Trésor.

## Les rues de Neuville <sup>2</sup>

Les rues de Neuville portent des noms spéciaux en rapport avec la structure du pays. Sur le versant est (rive droite de la Selle) se trouvent étagées trois rues parallèles : la **Grand' Rue** ou la **Pavée**, comme disent les gens du pays, ainsi nommée parce que les maisons y sont échelonnées le long de la grand' route de Valenciennes au Cateau ; la rue **Haute** située à mi-côte, et sur laquelle se trouvent l'École de filles et l'église ; enfin la rue **Basse** qui présente cette particularité qu'elle n'a de maisons que d'un seul côté, étant longée de l'autre par la Selle. Partant de l'église et allant vers le S-O, nous avons la rue du **Goulot** ainsi nommée parce qu'il s'y trouve une fontaine alimentée par une sorte de tuyau ou goulot qui y amène l'eau de la Selle. De cette rue s'en détachent perpendiculairement deux autres : la **Maladrerie** et le **Fort-d'Esquin**.

<sup>1</sup> Foucart et Finet – Défense nationale dans le Nord, T.1<sup>er</sup>, p.647. (Bibl. de Cambrai). (note de l'auteur)

<sup>2</sup> Titre ajouté. (ndt)



**NEUVILLY**  
Vue de la place et de l'église

Sur la rive gauche on rencontre la rue **Légère**, absolument plate, de sorte que les fardeaux y sont plus légers à transporter. Partant de la place, elle aboutit à une sorte de carrefour pompeusement dénommé **Place Thiers**. Elle communique avec la rue du Goulot par la **Flaque Vitasse**, autrefois très-humide, mais assainie par la construction d'un aqueduc, et elle est continuée par la rue du **Calvaire** qui tire son nom d'un calvaire dont il sera parlé plus loin. Enfin, perpendiculairement à la rue Légère se détache vers le Sud celle du **Faubourg de Montay**, étymologie facile à saisir.

Ces rues communiquent entre elles par un grand nombre de ruelles latérales dont quelques-unes présentent un aspect particulier, telles que la ruelle **Mathieu** qui part de la grand' place et monte en pente très raide jusqu'à la rue Haute ; la ruelle **Georges**, bordée de chaque côté par des peupliers très élevés, et dans laquelle se trouve l'école maternelle ; la ruelle du **Jacquard** et celle du **Quesnoy** qui relie la Grand' Rue avec la rue Haute. Pendant les orages ou les pluies abondantes, ces ruelles, toutes en pente vers le centre du village, se transforment en torrents qui viennent déverser leurs eaux dans la Selle.

La place de Neuville, assez exiguë pour un village aussi important, se compose simplement de deux chemins qui viennent s'y rencontrer. On n'y trouve aucun édifice remarquable, mais les anciens racontent qu'autrefois le niveau en étant beaucoup moins élevé qu'aujourd'hui, les voitures devaient passer dans la rivière qui la borne au Sud. Depuis lors un pont a été construit et met en communication la place avec la rue Légère.

Neuville possède comme établissements industriels : une Sucrerie très importante, construite en 1870, et s'alimentant en grande partie avec les betteraves du pays, dont elle débite environ 3 millions de Kgr. par an ; un tissage mécanique qui occupe environ 300 ouvriers et qui fabrique particulièrement les mousselines ; une passementerie, fermée depuis trois ans, mais qu'il est question de transformer en tissage mécanique. Le reste de la population ouvrière s'occupe presque exclusivement du tissage à la main.

Neuville présente un aspect généralement pauvre. À part quelques maisons plus riches et quelques grandes fermes, on y trouve encore un grand nombre d'habitations couvertes en chaume. On y bâtit très peu, de sorte que la population n'est guère susceptible d'augmentation, d'autant plus que le tissage à la main, la principale industrie du pays, est devenu très peu rémunératrice et suffit à peine à nourrir ceux qui s'y livrent. Et cependant, les habitants, attachés à leur chaumière et au lieu de leur naissance, préfèrent végéter chez eux plutôt que d'émigrer vers des centres plus favorisés. À peine si quelques-uns vont chaque matin travailler au Cateau pour revenir le soir.

Signalons maintenant quelques lieux-dits territoriaux dont l'étymologie nous paraît assez curieuse.

### Lieux-dits<sup>1</sup>

Abréviations : B.L. basse latinité – D. drochi – R roman

**Collet** (ruisseau) – **L'Etincelle** – **Fontenelle** – **Fusselot** – **Gouvemez** – **Misoyère** – **Montagne** – **Mornival** – **La Pointe** – **Prêtre-Fontaine** – **Ravin des Puces** – **le Quesne** – **le Radeau** –

#### 1° Ruisseau **Collet** (ou Ravin **Collet**)

R. Coulet, petite colline. B.L. collectus, col de montagne, défilé.

*Ce nom signifie donc Ravin de la colline ou de la gorge de montagne.*

*Ce ravin, comme ceux qui existent à Neuville et dont il sera parlé plus loin, paraît être le lit d'un ancien cours d'eau aujourd'hui tari. Trois de ces ravins se trouvent sur la rive gauche de la Selle, deux sur la rive droite, et tous se dirigent en pente douce vers cette*

---

<sup>1</sup> Titre ajouté. (ndt)

rivière. Leur longueur est d'environ 250<sup>m</sup> et leur profondeur moyenne de 8 à 10<sup>m</sup>. Quelques-uns sont en partie cultivés ; les autres sont couverts d'une herbe assez maigre que viennent tondre les troupeaux du pays.

## 2° l'Etincelle

R. Ethin, sorte de pâturage

B.L. Estanchia, digue – Estecha, pieu

*Ce nom signifierait donc ainsi Digue, pâturage clos de palissades, petite forteresse. Ajoutons qu'il n'existe plus aucun pâturage dans l'endroit désigné par ce nom.*

## 3° Fontenelle

*Ce nom est le diminutif de Fontaine (les habitants du pays disent Fonteny) et prouve qu'il y a eu des sources au lieu qu'il désigne. On n'y remarque plus aujourd'hui qu'un ruisseau, mince filet d'eau traversant le bois du Fonteny pour aller se jeter dans la Selle.*

## 4° Fusselot

B.L. Fossella, petit fossé – (l'o fut changé en u)

Fusselot signifie petit fossé, petit ruisseau, petit ravin.

*Il n'existe plus aucun ruisseau dans l'endroit désigné par ce nom ; mais il s'y trouve une légère dépression du sol, petite vallée très étroite où viennent se déverser, dans les pluies abondantes, les eaux de toutes les hauteurs voisines, formant ainsi une sorte de torrent qui va se déverser dans le Ravin Collet,<sup>1</sup> et de là dans la Selle qui coule à proximité. Est-ce ce fait qui justifie la dénomination du Fusselot ?*

## 5° Gouvez

D. Gouffe, Gouve, Gouffre, lieu où l'on réserve le poisson

R. Mez, habitation ou terrain propre à recevoir une habitation

*Selon M. Harbaville, gouves vient du celtique guen, marais.*

Gouvez signifie donc habitation du gouffre, de la pêcherie, du marais.

## 6° Misoyère

R. Miseau – mesel, meselle, lépreux, lépreuse

B.L. Miselli, lépreux – Misellaria, léproserie

*Jadis on établissait, en dehors des centres d'habitations, des hôpitaux pour les lépreux ; ou bien on forçait le lépreux d'habiter une cabane écartée, placée sur un grand chemin, et d'y mendier sa subsistance. Les terres données pour les hôpitaux, dits léproseries, prenaient le nom de Miselleries. – Misoyère dérive de là et signifie Chemin du champ des lépreux ou de la léproserie.*

## 7° Montagne

*Ce nom désigne une hauteur.*

## 8° Mornival ou Morinval

B.L. morus, mourus, marais – val, vallée

*Morinval signifie marais de la vallée ; ainsi le ruisseau de Mornival ou Morinval est la même chose que Ruisseau venant du marais, de la vallée. Il n'existe plus ni ruisseau, ni marais dans l'endroit désigné par ce nom, mais bien un ravin très profond d'environ 300<sup>m</sup> de long, et qui, comme tous les autres ravins de Neuville,<sup>2</sup> paraît être le lit d'un ancien cours d'eau.*

## 9° la Pointe

*Ce nom désigne un champ terminé en pointe, ou placé à l'est du village, vers la pointe du jour.*

## 10° Prêtre-Fontaine

*Ruisseau près de Neuville au XIV<sup>e</sup> siècle. – Ce nom vient de ce que ce cours d'eau traverse des terres ayant appartenu aux curés de la paroisse, curés que le moyen-âge appelait simplement prêtres.*

<sup>1</sup> voir plus haut. (note de l'auteur)

<sup>2</sup> voir Ravin Collet, n° 1. (note de l'auteur)

### 11° Ravin des Puces

(On prononce **puche** dans la contrée)

R. Puech – Puesch, colline, montagne

B.L. Podium – Pugium, id, id

*C'est donc le ravin des collines.*

### 12° le Quesne

R. Quesne, chêne

*C'est donc ici un lieu distingué par un ou plusieurs chênes. Ce qui justifie cette étymologie, c'est que l'endroit désigné par ce nom se trouve dans le voisinage de la ferme de Rambourlieu où existait au XV<sup>e</sup> siècle un bois de 24 mencaudées.<sup>1</sup>*

### 13° Le Radeau ou Radiau

R. rade, rapide – B.L. Radellus, ravin

*Radeau est un nom appellatif qui signifie ravin, eau rapide. Il existe encore aujourd'hui, dans l'endroit désigné par ce nom, un ruisseau à peine visible, venant effectivement d'un ravin très-profond situé à proximité, ruisseau presque entièrement tari par suite de la construction 1° de la ligne de chemin de fer ; 2° de la route de Valenciennes au Cateau ; 3° d'une maison à usage de cabaret ayant pour enseigne « au Radeau ».*

---

## 2° Orographie

Relief du sol – monts ou collines – Plateaux et plaines.

*Nous avons dit tout à l'heure que Neuville se trouve dans une profonde vallée où coule la Selle. Sur la rive droite, la pente est très escarpée, et le point culminant atteint une altitude de 60<sup>m</sup> au-dessus du niveau de la rivière. Au-delà se voit une espèce de plateau qui va en s'infléchissant légèrement vers les territoires de Solesmes, Amerval et Forest. La rive gauche est moins escarpée, mais présente à peu près le même aspect, soit un plateau qui descend en pente douce vers le Cateau, Troisvilles et Inchy. On ne trouve ni d'un côté ni de l'autre de hauteurs pouvant mériter le nom de collines. Tout au plus quelques légères ondulations qui viennent rompre la monotonie du territoire, sans empêcher qu'il ne puisse être considéré dans son ensemble comme entièrement plat.*

## 3° Géologie

Constitution du sol

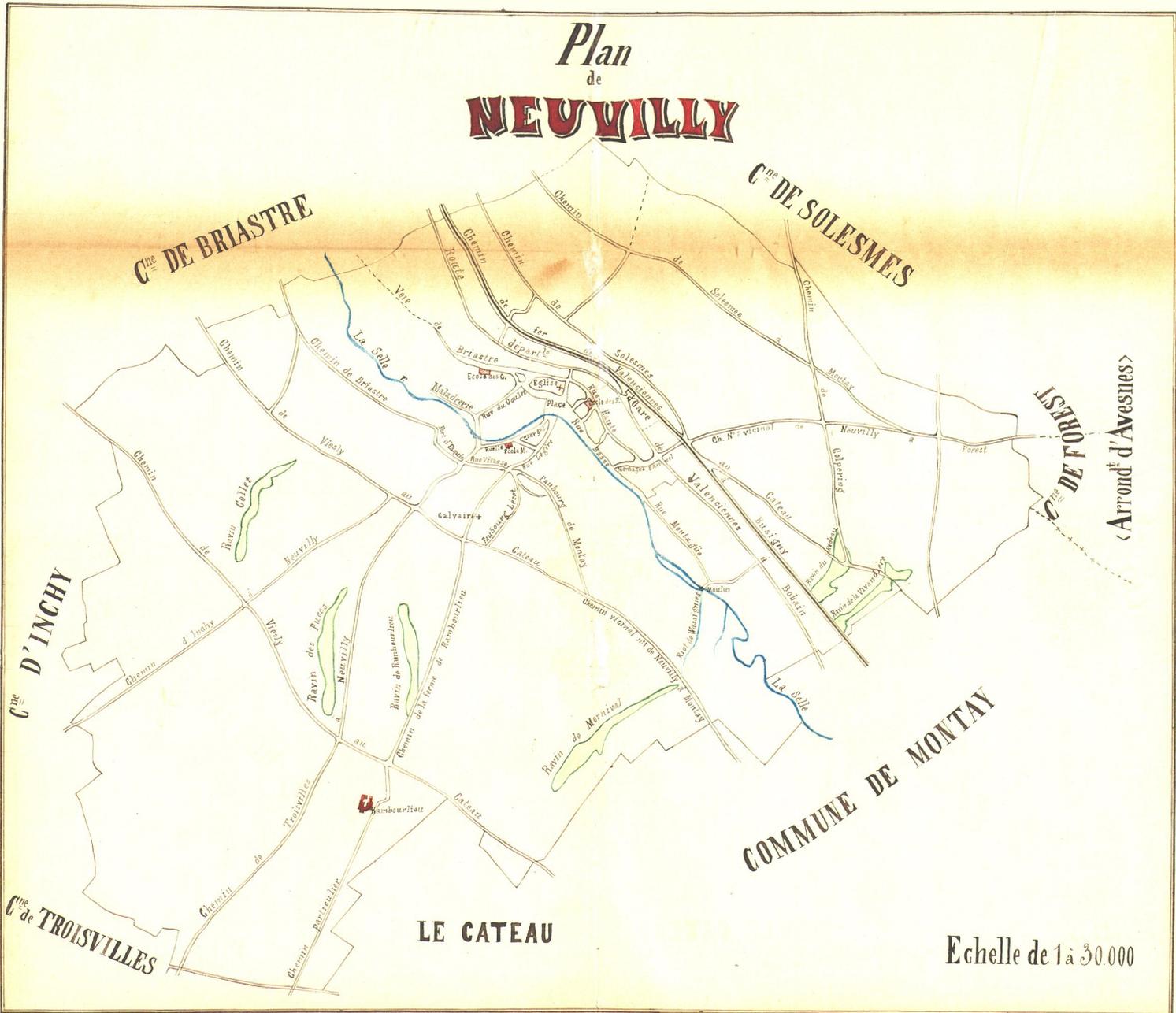
*Le sol de Neuville est entièrement argileux ; on y trouve terre rouge et grasse, avec silex à la surface. C'est donc un terrain très compact, difficile à cultiver dans les années pluvieuses, mais néanmoins très-fertile, convenant à toutes les cultures, notamment à celle de la betterave, la principale production du pays, puisqu'elle alimente en grande partie une sucrerie très importante. Sur la rive droite, le sous-sol est crayeux ; on y trouve une carrière de pierre blanche, et un four à chaux dont le produit est surtout employé comme amendement. Sur la rive gauche, il est surtout formé de marne argileuse, qu'on extrait en quelques endroits pour la mélanger au charbon. Signalons également deux briqueteries, l'une sur la rive droite, vers Amerval, l'autre sur la rive gauche, presque à la sortie du village. Enfin il y a une dizaine d'années on avait commencé à extraire des phosphates vers la limite des terroirs de Neuville et Viesly ; mais l'exploitation a été abandonnée faute de fonds.*

---

<sup>1</sup> voir Rambourlieu. (note de l'auteur)

Plan  
de

**NEUVILLY**



C<sup>ME</sup> DE BRIASTRE

C<sup>ME</sup> DE SOLESMES

LE FOREST  
< Arrond d'Avignies >

C<sup>ME</sup> D'INCHY

COMMUNE DE MONTAY

C<sup>ME</sup> de TROISVILLES

LE CATEAU

Echelle de 1 à 30.000

## 4° Hydrographie

### Cours d'eau et marais

*Ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, Neuville est traversé du sud au nord par la Selle, le principal affluent de l'Escaut, rive droite. – Voici sur l'étymologie du mot Selle les renseignements que nous avons pu nous procurer :*

*Save (705) ; savus, ses – salle, sella – sele, ce dernier mot au XVIII<sup>e</sup> siècle.*

*R. Seule, fond d'un canal – Seulle, cave – Seille, vase à tirer de l'eau dans un puits.*

*B.L. Saldum, marais – Salgarium, rigole, chemin, ravine*

*Un grand nombre de cours d'eau portent le nom de Save, Seille ou Selle. Le nom de Selle semble peindre la nature de ce courant et signifier rivière profonde, rivière encaissée.*

*La Selle prend sa source dans la vallée dite Sommeselle ou Fonselle, au sud d'Escaufour (Aisne)<sup>1</sup>, entre dans le Nord par S<sup>t</sup> Souplet, passe au Cateau, Neuville, Solesmes, Haussy, Saulzoir, Haspres, Douchy, et rejoint l'Escaut à Denain après un cours de 45 <sup>Km</sup>. Elle n'a, sur le territoire de Neuville, aucun affluent dont on puisse faire mention ; à peine reçoit-elle deux ou trois ruisseaux de 150 à 200 <sup>m</sup> de long. Il paraît qu'autrefois la Selle nourrissait dans ses eaux des truites très abondantes et de belle taille, dont les vieux du pays parlent encore avec regret. Ce délicieux poisson a aujourd'hui complètement disparu, tué par les eaux résiduaires provenant des sucreries, et surtout des usines du Cateau. Ce serait pourtant un passe-temps bien agréable que d'aller, comme dit le poète « tremper du fil dans l'eau » à l'ombre des peupliers et des saules dont les deux rives de la Selle sont si abondamment pourvues. Disons tout de suite que si cette charmante rivière ne fait plus aujourd'hui les délices des paisibles pêcheurs à la ligne, elle remplit du moins un rôle beaucoup plus utile, car elle alimente, rien que sur Neuville, un moulin à eau et deux usines électriques, l'une servant à l'éclairage de la commune, l'autre à l'usage exclusif de la sucrerie. Enfin il est depuis longtemps question de la canaliser pour relier directement l'Escaut avec la Sambre.*

*Sauf dans la partie sud du territoire de Neuville, la Selle coule dans un lit assez fortement encaissé ; aussi ne déborde-t-elle jamais, malgré les eaux abondantes qui, dans les grandes pluies, viennent s'y déverser de toutes les hauteurs voisines. De plus la constitution géologique du sol s'oppose absolument à toute infiltration ; aussi n'existe-t-il pas de marais à Neuville. Les terrains situés sur les deux rives sont tout simplement un peu plus humides et conviennent très-bien aux prairies naturelles. Signalons cependant un endroit sis entre la sucrerie et le tissage mécanique, portant le nom de marais, bien que rien, aujourd'hui du moins, ne justifie cette appellation.*

## Bois et Forêts

### Faune et flore communales

*Il n'existe à Neuville aucun bois digne de ce nom ; à peine quelques bosquets d'une surface totale de 5 <sup>ha</sup> 77 <sup>a</sup> 09 <sup>ca</sup>, divisés en quatre parties : le Montagu, Wassigny, Fonteny, Notre-Dame. Tous ces bosquets, situés sur les bords de la Selle, sont très-humides et comportent comme essences principales les peupliers et les aulnes\*.*

#### La faune<sup>2</sup>

*La faune est ici représentée par quelques rares espèces. Ni renards, ni blaireaux. Les plus grands quadrupèdes sauvages sont le lièvre et le lapin, peu nombreux par suite du*

<sup>1</sup> Escaufour<sup>t</sup> est rattaché au département du Nord et au village de S<sup>t</sup> Souplet depuis 1974. (ndt)

<sup>2</sup> Titre ajouté. (ndt)

manque de bois. Les rats dévastent les récoltes en granges ; les rats d'eau se rencontrent fréquemment sur les rives de la Selle ; les loirs et lérots s'attaquent aux fruits, mais sont assez rares. Par contre, les petits rongeurs, souris, mulots, y sont tellement abondants qu'en certains points du territoire, la récolte s'est déjà trouvée complètement ruinée. Et il semble que les moyens de destruction soient impuissants à enrayer le fléau, vu la rapidité avec laquelle se multiplient ces invisibles ennemis, et la difficulté de les atteindre dans leurs retraites souterraines. Les taupes sont également nombreuses, et leurs galeries sillonnent les terres en tous sens, de sorte que malgré les services qu'elles peuvent rendre, les fermiers du pays sont obligés de procéder à leur destruction. Les belettes sont assez communes et causent des dégâts dans les couvées de petits oiseaux. Les fouines et les putois sont excessivement rares. Quelques hérissons et musaraignes dans les haies et bosquets ; ces utiles quadrupèdes sont généralement respectés.

Parmi les oiseaux, on remarque les rapaces diurnes de petite taille, éperviers, pies-grièches ; les rapaces nocturnes, chouettes, chevêches, scops\* se rencontrent assez communément et nichent le plus souvent dans les vieux saules des bords de la Selle ; enfin, les chats-huants de plaines sont surtout nombreux depuis quelques années, attirés probablement par l'abondance des petits rongeurs dont nous parlons plus haut. Les pies sont peu communes ; mais il convient de signaler ici les nuées de corbeaux provenant du bois Lévêque, au Pommereuil,<sup>1</sup> et qui, en hiver, s'abattent sur les plaines, déterrants les céréales en herbe, et exerçant de telles déprédations, que les cultivateurs ont dû, cette année particulièrement, recourir au poison pour s'en délivrer. Les perdreaux sont nombreux, les alouettes aussi ; les cailles, les rales et les merles très-rares. Les grives se rencontrent à l'automne et au printemps, mais ne séjournent guère que quelques semaines à chaque passage. Dans les premiers jours d'Octobre a lieu un abondant passage de geais, mais aucun de ces conirostres\* n'élit domicile ici, cet oiseau recherchant surtout les grands bois et particulièrement ceux de sapins. Pour la même raison, les pics sont excessivement rares, ainsi que les pigeons-ramiers et les loriot ; on rencontre en été quelques couples de tourterelles dans les bosquets et à proximité des ravins. Par contre, les petits passereaux : pinsons, verdiers, mésanges, fauvettes, rossignols, linottes, etc. sont très abondants et contribuent à répandre la gaieté et la vie dans les haies et les bosquets. Les bergeronnettes sont communes dans les prairies et le long des cours d'eau ; les sansonnets ou étourneaux ne sont pas rares, vu l'abondance du bétail.

Quant aux oiseaux aquatiques : hérons, canards sauvages, bécassines, poules d'eau, martins-pêcheurs, culs-blancs, etc., ils font presque complètement défaut, la rivière, comme nous l'avons dit tout à l'heure, ne leur fournissant qu'une table assez maigre.

La famille des batraciens n'est guère représentée que par le crapaud, la grenouille commune, la rainette ou grenouille verte, cette dernière assez rare. Peu ou point de lézards.

Les espèces d'insectes sont tellement nombreuses qu'il serait bien difficile de tout nommer. Les vers blancs et les hannetons exercent leurs ravages dans les récoltes et les plantations mais la guerre acharnée qui leur est faite par les élèves des écoles tend à en diminuer le nombre d'année en année. Les papillons et les chenilles causent de grands dommages dans les jardins et les arbres fruitiers ; les forficules\*, cloportes, pucerons, etc., sont très-communs ; les guêpes et les fourmis s'attaquent aux fruits sucrés ; le charançon se loge à l'intérieur des grains farineux ; le taon tourmente les animaux domestiques. – À côté de ces ennemis, citons quelques insectes auxiliaires : la libellule ou demoiselle, dont il existe plusieurs espèces, le carabe doré, le staphylin\*, la coccinelle, l'araignée de jardin, etc.

Parmi les mollusques, nommons la limace rouge, très-abondante dans les lieux humides, et l'escargot, très-commun dans les haies, les talus et les vieux murs.

---

<sup>1</sup> En fait, le bois Lévêque, qui jouxte Le Pommereuil, est entièrement situé sur le territoire d'Ors. (ndt)

## La flore<sup>2</sup>

La flore ne présente guère de particularités. Signalons cependant les peupliers qui garnissent les deux rives de la Selle et les endroits humides où ils acquièrent des dimensions assez considérables. Il n'est pas rare d'en trouver par exemple des spécimens de 25 à 30 mètres de hauteur. Parvenus à leur entier développement, ils sont généralement débités sur place par les sabotiers de Preux-au Bois, Fontaine-au-Bois, etc., dont on aperçoit de distance en distance les huttes fumantes. Les bois blancs, les chênes, les bouleaux, les ormes, les sapins, les peupliers d'Italie sont très rares. Les acacias et les sorbiers ne sont cultivés que comme arbustes d'ornement. Les saules, comme les peupliers, sont assez abondants, particulièrement sur les rives de la Selle ; le sureau, l'épine et l'aubépine sont employés comme clôtures dans les jardins et les prairies ; les aulnes\* abondent dans les bosquets, mais on y rencontre peu de noisetiers et de prunelliers.

Les vergers ne comportent guère que les pommiers à cidre, avec quelques poiriers, cerisiers et noyers, ces dernières espèces relativement rares.

Les églantiers ou rosiers sauvages poussent en abondance dans les haies qui entourent les prairies ; le chèvrefeuille et le lierre se rencontrent un peu partout dans les haies et les bosquets.

Il nous paraît urgent de donner ici une idée générale de la culture à Neuville. Le territoire est très-fertile, grâce à l'abondance du bétail et à l'emploi des engrais de commerce, notamment des chiffons de laine, des nitrates et des phosphates. Ajoutons qu'il est de plus très-bien cultivé, grâce à l'impulsion et à l'exemple donnés par quelques grands cultivateurs du pays, partisans des innovations raisonnées. Par suite du manque de bras, les ouvriers étant surtout employés aux travaux industriels, on se sert beaucoup de machines-outils, principalement dans les grandes exploitations.

La principale culture industrielle est la betterave à sucre, qui occupe environ le quart du territoire, soit 400 H<sup>a</sup> en moyenne. Viennent ensuite les céréales, notamment le blé, l'avoine et l'orge. Les prairies artificielles à base de légumineuses (luzerne, trèfle, lupuline, sainfoin) sont aussi très-abondantes ; les prairies naturelles (90 H<sup>a</sup> environ) sont généralement situées dans la partie basse du territoire sur les deux rives de la Selle. Seules, celles qui se trouvent dans le voisinage des habitations sont arborées. Signalons également de grandes étendues de choux-fourragers cultivés en récolte dérobée\*, et servant, avec les navets et les choux-navets, à la nourriture du bétail en hiver.

Les plantes nuisibles sont nombreuses à Neuville comme partout ailleurs. Bornons-nous à citer le séné aux fleurs jaunes, très-abondant dans les céréales où il se rencontre avec le ravelu ou radis sauvage,<sup>2</sup> le chardon, la nielle, le bleuet, le coquelicot, etc. Le long des talus afflue le tussilage pas-d'âne, à la tige grêle et aux fleurs jaunes ressemblant à celles du pissenlit ; l'uzule, sorte de légumineuse sauvage qu'on rencontre fréquemment dans les endroits secs ; le mille-feuilles, le plantain, l'ivraie, le chiendent qui poussent un peu partout ; la mercurielle, très-abondante dans les jardins ; le laiteron, si recherché des lapins ; le pissenlit, très-commun dans les prairies naturelles et artificielles, où il se trouve côte à côte avec la grande marguerite blanche et la camomille sauvage, et mille autres plantes qu'il serait trop long d'énumérer.

## Voies de communication

Neuville est assez bien partagé sous le rapport des voies de communication. Il a, en effet, une gare sur la ligne de Valenciennes à Hirson, avec 6 trains de voyageurs par jour dans la direction du Cateau et 6 vers Solesmes, sans compter de nombreux trains de marchandises. Il est en outre traversé par la grand' route de Valenciennes au Cateau. Enfin

<sup>2</sup> Titre ajouté. (ndt)

<sup>2</sup> Le radis sauvage, *Raphanus raphanistrum*, est le plus souvent appelé *Ravenelle*, mais aussi *Raveluche*, *Jotte*, *Rave sauvage*, *Raphanelle russe*. <http://plantes.sauvages.free.fr> Alors, pourquoi pas *Ravelu* ? (ndt)

*de nombreux chemins vicinaux ou d'intérêt commun le mettent en communication avec les localités voisines : Forez,<sup>1</sup> Troisvilles, Inchy, Viesly, Briastre. Ajoutons que Neuville possède un bureau de poste avec télégraphe.*

---

<sup>1</sup> Forest. (ndt)

# GÉOGRAPHIE historique

## Noms successifs de la commune. Étymologie

1057	<i>Novis lis</i>	<i>cartulaire* de l'église de Cambrai</i>
1136	<i>Novis litibus</i>	<i>id.</i>
1147	<i>id.</i>	<i>cartulaire* de l'abbaye de Vaucelles</i>
1155	<i>Nueveslis</i>	<i>id.</i>
1179	<i>Novellis</i>	<i>cartulaire* de l'église de Cambrai</i>
1220	<i>Nuevillis</i>	<i>id.</i>
1349	<i>Neuvillis</i>	<i>pouillé* du diocèse de Cambrai</i>

*Neuvieslis, Neufviesly, Neuviesly, Neufvilly et enfin Neuvilly*

*D'après certains auteurs le nom de Neuvilly est tiré du celtique Lis, lys, pâturage humide, courant d'eau, ce village possédant autrefois de nombreuses fontaines, ainsi que des marais et pâturages d'une étendue de 12 H<sup>a</sup> ; mais ce nom pourrait tout aussi bien venir du bas-latin leia, bois ou être une forme romane de notre français lieu, locus. Quoi qu'il en soit, un autre village du même nom, mais plus ancien, existant déjà dans le voisinage, on donna à celui-ci, en 1079, le nom de Veteris lis, vieux lis, aujourd'hui Viesly, pour le distinguer de son homonyme qu'on appela Novis lis, nouveau lis, aujourd'hui Neuvilly.*

*Mais, à côté de l'étymologie savante, voici maintenant l'étymologie populaire. On prétend aussi que le nom de Neuvilly vient de Neuf-villes, cette commune, aujourd'hui bien agglomérée, se composant autrefois de neuf hameaux distincts : le Rotiaux, le Fonteny, le fort d'Esquin, la Maladrerie, le Craquemont, le Pré aux Bouloirs, le fief d'Esrard, le Montagu, le Riot (ruisseau) de Wassigny.*

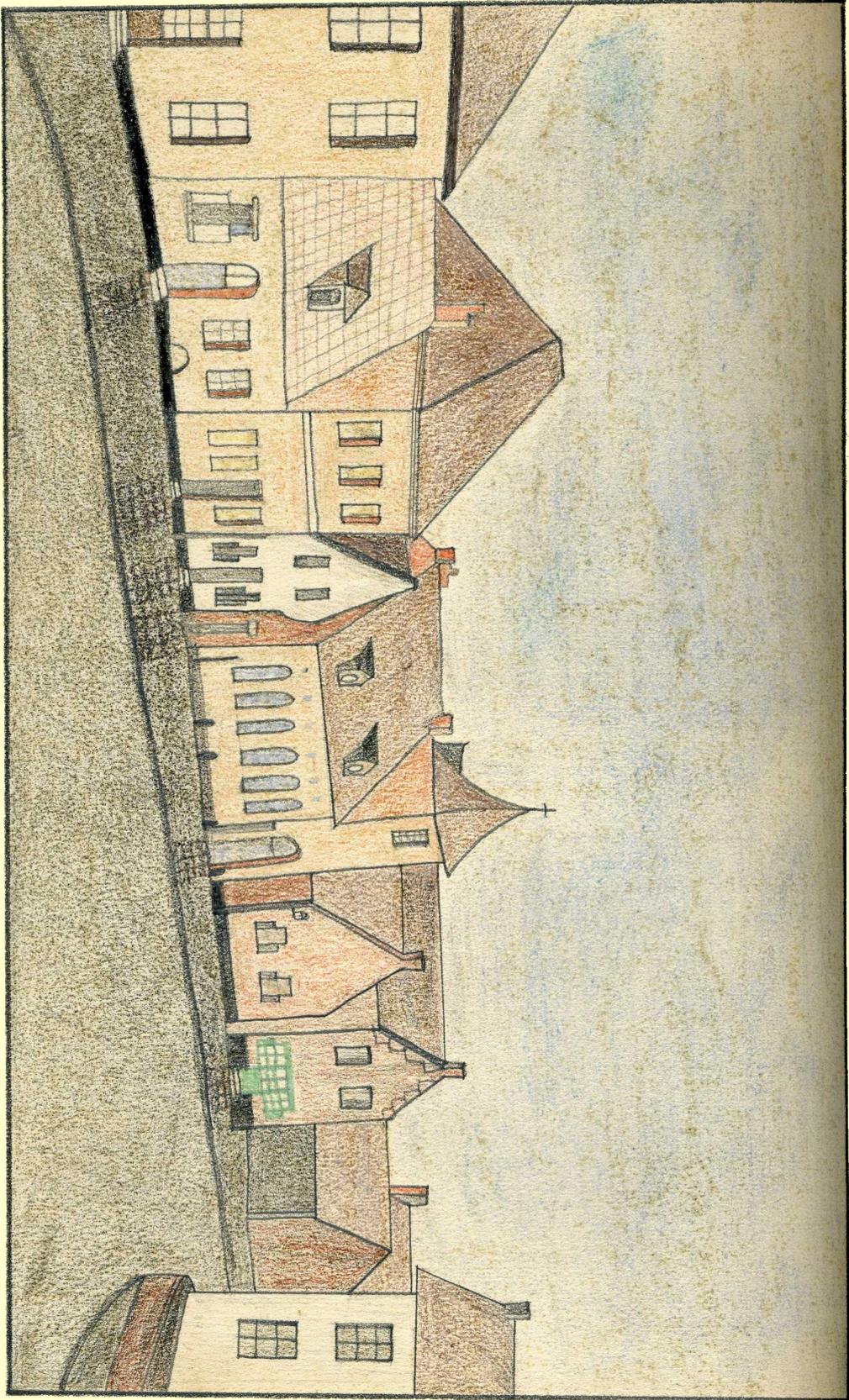
*Sans attacher une importance exceptionnelle à ce renseignement, nous avons cru néanmoins devoir en faire mention, quoique la première étymologie nous paraisse plus en rapport avec les noms successifs de la commune, et surtout avec la dénomination latine Novis litibus citée ci-dessus.*

*L'existence de Neuvilly se révèle vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Des lettres de l'évêque Liebert concèdent en 1057 à l'église de Cambrai l'autel de Neuvilly (altare de Novis lis).*

*Nous avons de plus trouvé aux archives de Cambrai une bulle du pape Lucius (1182) pour la cathédrale, renouvelant ou confirmant la donation ci-dessus. Cette bulle est ainsi conçue : « Ecclesiam de **Novis litibus** cum districtu totius villae sine advocato. » Par suite, Neuvilly appartient jusqu'en 1789 à l'église Notre-Dame qui y possédait également la ferme de Rambourlieu ainsi que nous l'avons dit plus haut.*

*Dans ce cas, s'il a existé une famille seigneuriale à Neuvilly (ce que nous allons étudier ci-après) cette famille aurait été simplement vassale de N.D. de Cambrai, et par conséquent n'aurait pas été bien puissante, malgré ce qu'en dit le Carpentier dans un de ses ouvrages sur le Cambrésis, dont nous extrayons textuellement le passage suivant :*

*« Neuvilly, village à une petite heure du Chateau-Cambrésis, donna le nom à une très-bonne famille connue de tous les registres de Cambrai, et spécialement dans ceux de l'église métropolitaine qui y possède de beaux biens, tant par achat que par les aulmosnes de ses premiers seigneurs qui portoient d'argent à la croix ancrée de sable et que Gélie veut soutenir estre sortis d'un puisné de l'illustre maison de Poix. Rofel trouve un Jean de Neufvilly, chevalier, capitaine de Bohain, l'an 1221, qui épousa Agnès Roussel, dont la postérité s'allia avec les maisons de Hailly, de Bondues, de Senghin, de Wiffoc, de Warnewyck et autres. Le marticologe\* de S<sup>t</sup> Aubert fait mention de Gérard de Neufvilly, chevalier, qui, entr'autres biens, donna cent livres de rentes à l'église métropolitaine. »*



**NEUVILLY**  
Place < côté est >

*Ces renseignements sont-ils exacts ? Nous voulons le croire, bien que, d'après M<sup>e</sup> l'archiviste de Cambrai, les assertions de le Carpentier soient très sujettes à caution. En tout cas, malgré les recherches les plus laborieuses faites par nous à la bibliothèque de Cambrai, notamment dans « l'Armorial général » il nous a été impossible de trouver trace de cette famille, ce qui nous confirme dans l'idée qu'elle n'a pas joué un bien grand rôle.*

*D'un autre côté, le hasard nous a permis de mettre tout récemment la main sur un vieux bouquin sans date, sorte de code du Hainaut et du Cambrésis, dans lequel il est fait mention du fief d'Esrard dont nous avons parlé tout à l'heure ; mais là encore les données manquent, de sorte que nous ne pouvons, à notre grand regret, citer ce renseignement qu'à titre d'indication.*

---

## Évènements remarquables

*Neuvilly, situé près du Cateau et à 20 km seulement de Cambrai, n'a pas été sans recevoir le contre-coup des sièges et des opérations militaires dirigés contre ces deux villes à différentes époques ; mais ni aux archives ni à la bibliothèque de Cambrai, nous n'avons trouvé trace d'un évènement particulier dont Neuvilly aurait été le théâtre. Sa position dans une étroite et profonde vallée l'a du reste probablement préservé des incursions ennemies, les armées recherchant toujours les hauteurs d'où il leur est plus facile de surveiller les environs et d'éviter les surprises. C'est ce qui explique que les événements historiques qui se sont passés auprès de Neuvilly ont eu pour principal théâtre la ferme de Rambourlieu, justement placée sur une éminence qui domine tous les pays d'alentour.*

*La tradition rapporte toutefois qu'une bataille entre Français et Kaiserlichen\* aurait eu lieu en 1793 ou 1794 à Neuvilly sur les bords de la Selle. Nous croyons quant à nous qu'il s'agit du combat de 1794 mentionné dans l'histoire de Rambourlieu, et au cours duquel les Autrichiens vaincus enterrèrent leur trésor pour l'empêcher de tomber aux mains des Français.*

*Lors de l'invasion de 1815 qui a suivi la chute du Premier Empire, les alliés ont séjourné assez longtemps à Neuvilly, mais cette occupation n'a été marquée par aucun fait important. Un vieillard du pays nous a raconté à ce sujet se rappeler parfaitement, bien qu'il n'eût alors que cinq ou six ans, que les Russes le portaient dans leurs bras au cabaret et prenaient plaisir à lui faire boire avec eux l'eau-de-vie dont ils faisaient, dit-il, une très grande consommation.*

*Sous la République de 1848, et lors de la création des ateliers nationaux, un grand nombre d'ouvriers de Neuvilly, se trouvant volontairement ou non sans travail, furent occupés à la construction ou à la réparation de l'ancienne route de Solesmes au Cateau qui prit alors le nom de Chemin de la République qu'elle a conservé depuis. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un chemin de campagne, peu ou point entretenu, qui se perd à la limite des terroirs de Montay et de Neuvilly.*

*En 1871, les Prussiens étant venus jeter quelques boulets sur Landrecies, poussèrent une reconnaissance jusqu'à Neuvilly, mirent la commune en demeure de leur fournir une certaine quantité de bestiaux, de fourrage, et de leur payer une somme de 15.000 fr. Grand émoi, comme bien on pense, parmi la population, non encore habituée aux brutalités et aux goujateries de la soldatesque teutonne. Déjà les objets réquisitionnés étaient réunis près de l'église, la souscription était commencée, lorsque M<sup>e</sup> Robert, ancien instituteur, adjoint au maire, saute dans une voiture, et, sans se laisser intimider par les menaces ni par les coups de baïonnette dont plusieurs traversent la capote de sa voiture, heureusement sans l'atteindre, il s'élance à bride abattue vers le Cateau où résidait le général commandant les forces prussiennes. Il lui représente l'illégalité de la mesure prise à l'égard des habitants, la misère qui en résultera pour eux, etc. Enfin M<sup>e</sup> Robert obtient gain de cause et revient à Neuvilly avec un ordre du général enjoignant d'évacuer la commune et de rendre aux*

*habitants tout ce qui leur avait été enlevé. Les Prussiens se retirèrent en faisant force menaces qu'ils n'ont heureusement pu tenir, la paix ayant été signée presque aussitôt. En reconnaissance de ce trait de courage et de dévouement, M<sup>r</sup> Robert fut élevé peu de temps après à la dignité de maire. Sa mort survenue en 1892 fut l'occasion d'une véritable manifestation populaire. On peut dire que toute la commune suivit son cercueil, témoignant ainsi de l'estime dans laquelle elle tenait ce digne citoyen dont tous les Neuvilleois parlent encore aujourd'hui avec le plus profond respect.<sup>1</sup>*

---

## Ancien cimetière

*En fait d'ancien cimetière, on ne trouve à Neuville que celui qui existe actuellement autour de l'église, et dans lequel on inhumait encore tout récemment, le nouveau, situé au N. du village sur la route de Solesmes, n'ayant été béni qu'en 1894. Tout ce qui pouvait s'y trouver d'antique en fait de monuments, inscriptions, etc. a disparu avec l'ancienne église démolie en 1796, et dont les matériaux, comme on le verra ci-après, ont été employés à divers usages. C'est ainsi qu'on a retrouvé dans des maisons du village quelques pierres tumulaires, dont deux très-anciennes comme on peut s'en convaincre par les inscriptions suivantes :*

Bernard Bricout, maieur de Neuville, mort à 38 ans le 3 novembre 1688, et sa femme...  
Hombert...

Laurent Mairesse, musnier<sup>2</sup> et maieur de la commune, mort à 60 ans le 8 décembre 1691 et sa sœur...

*Cet ancien cimetière est situé sur une éminence assez élevée, de sorte que pour éviter les éboulements on a dû le consolider d'un côté au moyen de murailles très-épaisses, sortes d'énormes pilastres reliés entre eux par des voûtes et construits en 1856 par un entrepreneur de Romeries. C'est à peu près la seule curiosité architecturale qu'on puisse trouver à Neuville.*

---

## Église

*Neuville, qui fait partie du décanat du Cateau, a pour patron S<sup>t</sup> Martin<sup>3</sup>. Mais ainsi que cela se pratiquait au temps peu regrettable et peu regretté des corporations, les tisseuses et tisseurs, très-nombreux à Neuville, ont leur patronne particulière, S<sup>te</sup> Véronique dont la fête se célèbre le 3<sup>ème</sup> dimanche de Juillet.<sup>4</sup> C'est à cette date également qu'a été fixée la grande ducasse ou fête patronale, la seconde, celle d'hiver, ayant lieu le dimanche après le 1<sup>er</sup> Octobre.<sup>5</sup>*

*L'église, de construction relativement récente, fut rebâtie de 1828 à 1832 sur l'emplacement de l'ancienne, démolie en 1796, et dont les matériaux utilisables furent rachetés par quelques particuliers du pays, et servirent à divers usages profanes, entre autres à la construction d'une grange qui existe encore aujourd'hui. La tradition veut qu'une église plus ancienne que celle démolie en 1796 aurait existé sur l'emplacement actuel de la sucrerie, à peu près au centre du village, par-conséquent ; mais aucun document ne vient confirmer cette assertion probablement légendaire.*

*De 1796 à 1832 les cérémonies du culte furent célébrées dans deux maisons de la paroisse, l'une située dans la rue du Goulot,<sup>6</sup> l'autre dans la rue Basse. Un autel rudimentaire était dressé dans une des pièces de la maison, et les fidèles se tenaient en plein*

<sup>1</sup> Il ne faut pas oublier que cette monographie a été rédigée en 1899, soit à peine 7 ans après la mort de monsieur Robert. La guerre de 1870 était encore bien présente dans les mémoires. (ndt)

<sup>2</sup> Musnier (ou meusnier) : Meunier. D'après <http://atilf.atilf.fr> dans l'article *Meunier*. (ndt)

<sup>3</sup> Dédicace le dimanche après le 1<sup>er</sup> Octobre. (nda)

<sup>4</sup> Véronique fêtée le 4 février (aussi le 12 juillet à certains endroits). <http://carmina-carmina.com> (ndt)

<sup>5</sup> Pour honorer S<sup>t</sup> Martin ? Saint Martin est fêté deux fois, le 11 novembre, date anniversaire de ses funérailles, et le 4 juillet, anniversaire de sa consécration épiscopale. (ndt)

<sup>6</sup> Contraste bizarre, cette maison est aujourd'hui transformée en... salle de bal. (note de l'auteur)

air dans une enceinte faite de paillassons ou de planches.

Au point de vue architectural, la nouvelle église ne se recommande d'aucun ordre particulier, si ce n'est le roman ou le plein cintre dont elle se rapproche un peu dans son ensemble ; son aspect général est celui de beaucoup d'églises de villages. Le clocher, situé au-dessus du porche, a 35<sup>m</sup> de hauteur environ, et se compose d'une tour carrée surmontée d'une espèce de dôme au-dessus duquel se dresse une flèche assez gracieuse mais peu élevée.

L'intérieur se divise en quatre parties : le porche où quelques fidèles se tiennent debout ; la nef, assez exiguë pour l'importance de la population ; le chœur, garni de chaque côté de stalles destinées sans doute à des privilégiés qui ne les occupent jamais ; et enfin le sanctuaire dont l'autel est assez joli. Du porche partent deux escaliers latéraux conduisant à trois tribunes, celle du milieu réservée aux chœurs\*, celle de droite aux garçons de l'école, celle de gauche aux filles.

L'ornementation ne présente rien de bien remarquable. Citons cependant deux vitraux assez jolis représentant : l'un S<sup>t</sup> Louis sous le chêne de Vincennes, l'autre la Présentation. Signalons également un tableau d'assez petites dimensions, le Jugement de Salomon, qui paraît très-ancien, et une petite statue équestre, également très-vieille et représentant S<sup>t</sup> Martin partageant son manteau ; enfin une petite grotte artificielle construite récemment et dédiée à N.D. de Lourdes.

Avant 1793, l'église avait, paraît-il, trois cloches qui, pendant la tourmente révolutionnaire auraient été cachées, dit la légende, dans le bief du moulin où elles seraient encore actuellement. En réalité, elles furent confisquées par la Convention nationale, et servirent à fondre des canons dont cette assemblée avait grand besoin pour résister à l'Europe coalisée contre elle à la suite de l'exécution de Louis XVI. Aujourd'hui l'église ne possède plus qu'une seule cloche sur laquelle on lit l'inscription suivante : « J'appartiens à la commune de Neuville. J'ai été bénite l'an 1853 par M<sup>r</sup> Piquet, chanoine archiépiscopal de la Métropole de Cambrai, assisté de M<sup>ss</sup> Wallez, doyen du Cateau et Dapvril curé de Neuville. J'ai pour parrain M. Antoine Joseph Toillez, maire de cette commune, et pour marraine M<sup>me</sup> Marie Françoise Wallez, épouse de M<sup>r</sup> Mairesse propriétaire audit Neuville qui m'ont donné les noms d'Antoinette Marie Françoise. »

Ajoutons, pour être complet, que depuis quelques années une horloge publique a été placée dans le clocher. Quatre cadrans d'assez grandes dimensions indiquent l'heure aux habitants dans la direction des quatre points cardinaux.

---

## Chapelles isolées

Il existe à Neuville quelques chapelles isolées dédiées à N.D. de bon Secours, mais elles ne présentent aucun intérêt archéologique ou architectural, et témoignent simplement de l'esprit religieux de nos pères. Toutefois, l'une d'elles mérite une mention spéciale, à cause d'une légende qui s'y rattache et que nous allons essayer de raconter.

Cartouche et Mandrin avaient-ils fait école jusque dans le Cambrésis ? Toujours est-il qu'en 1829 un certain Loir Colmant, originaire du Cateau, croyons-nous, se trouvant seul la nuit sur l'ancienne route du Cateau à Solesmes, aujourd'hui chemin de la République dont nous avons parlé précédemment, fut attaqué par des brigands ou voleurs de grands chemins comme il en existait tant à cette époque. Sur le point de succomber sous les coups de ses agresseurs, et trop éloigné de toute habitation pour espérer une aide quelconque, il invoqua à haute voix N.D. de bon Secours, et aussitôt les mandrins disparurent. S'étaient-ils prudemment empressés de prendre la fuite en entendant s'approcher d'autres voyageurs ? Colmant avait-il été réellement inquiété, ou bien avait-il été simplement le jouet de son imagination surexcitée par l'obscurité ou par l'appréhension d'une de ces attaques nocturnes si fréquentes alors ? Mystère. Toujours est-il qu'en reconnaissance de ce signalé service qui ressemblait pas mal à un miracle, il érigea à l'endroit même une chapelle minuscule en

*Pierre, carrée, d'environ 0<sup>m</sup> 80 de côté sur 2<sup>m</sup> 50 de haut, et portant l'inscription suivante :*

*Notre-Dame de Bon Secours (sic)*

*Fait par Loir Colmant (1829)*

*Telle est la légende qui se rattache à ladite chapelle, et que nous nous contentons de raconter sans y ajouter aucun commentaire, de crainte de blesser les susceptibilités religieuses des habitants de Neuville. Ajoutons cependant que si l'on ne trouve plus de brigands dans nos parages, on y rencontrait encore récemment pas mal de voleurs. Un tronc ayant été placé auprès de la chapelle pour recevoir les offrandes des fidèles que leurs occupations agricoles appelaient de ce côté, le curé actuel de Neuville l'a fait enlever, afin de ne plus tenter la cupidité de ses paroissiens, quand il s'est aperçu que la modique obole qu'on y déposait parfois se trompait souvent de destination.*

*Une autre chapelle toute semblable, mais plus ancienne existe également à la sortie du village, sur la route de Forest, en face le pont du chemin de fer. Personne n'a pu nous indiquer le mobile qui avait présidé à son érection ; elle porte l'inscription suivante :*

*Notre Dame de bon Secours*

*priez pour nous (1815)*

*Enfin signalons un calvaire érigé récemment dans la partie sud-ouest du village. Placé sur un talus assez élevé, on y accède par une rampe en pente douce, imitation en miniature du Golgotha de l'écriture sainte. Au-dessous se trouve une espèce de petite grotte artificielle dans laquelle on entretient presque toutes les nuits des cierges allumés. Tous les ans un reposoir y est dressé en vue de la procession de la Fête-Dieu.*

---

## Maladrerie

*Malgré les recherches les plus minutieuses, nous n'avons pu trouver trace d'un document quelconque attestant l'existence d'une Maladrerie à Neuville. Toutefois deux choses semblent prouver, à défaut de pièces authentiques, qu'un établissement de ce genre aurait existé ici. D'abord, une rue porte ce nom de Maladrerie, et les anciens prétendent qu'au commencement de ce siècle<sup>1</sup> elle formait encore un hameau à part, séparé du reste de la commune par un ruisseau qui n'existe plus aujourd'hui. D'un autre côté, ainsi que nous l'avons dit précédemment, un lieu-dit territorial porte le nom de Misoyère, terre des lépreux, nom qu'on donnait autrefois aux biens affectés aux hôpitaux des léproseries.*

*Ces deux faits nous paraissent suffisamment caractéristiques ; mais si une léproserie a réellement existé dans la rue de la Maladrerie, elle a dû disparaître depuis très-longtemps, car aucun vieillard du pays n'a souvenir d'en avoir vu les traces. Du reste les biens affectés aux malades de la lèpre, apportée dans nos régions par les croisés et particulièrement par les compagnons de Jacques d'Avesnes, ont changé de destination au XVI<sup>e</sup> siècle ou au XVII<sup>e</sup> siècle, et probablement les léproseries communales auront disparu vers la même époque, soit par suite de la complète disparition du fléau, soit que les malades devenus moins nombreux, aient pu être recueillis dans des léproseries de districts.*

## Écoles – Instituteurs, etc.

*Au point de vue de l'enseignement primaire, Neuville fait partie de l'Académie de Lille, et de la circonscription d'inspection de le Quesnoy, comprenant les cantons de le Quesnoy-est, le Quesnoy-ouest, Bavay, Landrecies, Solesmes et le Cateau.*

*À défaut de documents officiels, la mairie ne possédant aucune espèce d'archives, nous avons dû recourir au témoignage de quelques vieillards du pays pour établir l'historique de l'enseignement dans la commune, et la liste des maîtres et maîtresses qui s'y sont succédé depuis le commencement de ce siècle. Il est évident que dans ces conditions notre travail contiendra des lacunes, peut-être même des erreurs, presque inévitables vu l'absence de*

---

<sup>1</sup> Il s'agit du début du XIX<sup>e</sup> siècle. (ndt)

*documents authentiques. Nous ne pouvons donc qu'affirmer notre bonne volonté et notre vif désir de ne fournir que des renseignements aussi véridiques que nous le permettront les faibles moyens dont nous disposons.*

*Les écoles sont et ont toujours été laïques. Le premier instituteur dont il soit fait mention est un M. Molé qui ouvre une école libre vers 1820<sup>1</sup> et qui cumule les fonctions d'instituteur avec celles de clerc d'église et de carillonneur. Il habitait une vieille mesure située rue du Goulot, au bord de la rivière, là où se trouve aujourd'hui la maison de M<sup>e</sup> Mallard, marchand de charbon. Il parvenait à loger là-dedans tant bien que mal, mais plutôt mal que bien, une soixantaine d'écoliers environ, qui lui payaient chacun 1 fr. par mois pour apprendre péniblement à lire, d'abord dans la croisette\*, ensuite dans la Civilité\* où ne pouvaient atteindre que les plus intelligents, et encore après plusieurs années d'études. À ceux-ci on donnait ensuite une Grammaire très-simple dont ils étudiaient les règles comme ils pouvaient, sans aucune espèce d'explications, bien entendu. On joignait à cela quelques notions très-élémentaires de calcul qui n'allaient pas au-delà de la multiplication, la division n'étant pas connue de l'instituteur. Ni histoire de France, ni Géographie, mais par contre beaucoup d'histoire sainte et de catéchisme, de sorte que les petits Français d'alors qui auraient facilement pris Paris pour une montagne et Mazarin pour un port de mer, étaient à même de réciter sans broncher la liste cependant bien confuse des rois de Juda et d'Israël. Comme on le voit par ce court aperçu, le bagage scientifique de ceux qui pouvaient parvenir au terme de leurs études n'était pas bien lourd à porter.*

*Comme moyen disciplinaire on ne connaissait guère que les coups ; mais M. Molé était un raffiné de la fêrule\* ; au lieu de la vulgaire baguette de coudrier alors généralement en usage, et qui, entre autres inconvénients, avait celui de casser trop souvent, il se servait d'un mignon fouet de chasseur qui dessinait sur les mollets de jolies petites coutures violacées ; on ne pouvait vraiment y mettre plus d'élégance, et les écoliers d'alors auraient eu grand tort de se plaindre.*

*En raison de ses multiples occupations, M<sup>e</sup> Molé était souvent forcé d'abandonner sa classe, à la grande joie de son auditoire. Survenait-il par exemple un baptême, un mariage, un enterrement, il se rendait à l'église pour sonner la cloche ou pour chanter les offices. Il était également chargé par la jeunesse des deux sexes de carillonner à la S<sup>te</sup> Catherine et à la S<sup>t</sup> Nicolas, moyennant quoi il accompagnait les garçons du village dans les estaminets et buvait force chopes au grand détriment de son équilibre. Il était de toutes les fêtes familiales, de tous les banquets, et les mauvaises langues (il y en aura toujours) prétendent qu'il se retirait souvent de ces agapes dans un état voisin de l'ébriété.<sup>2</sup>*

*Ayant rendu sa belle âme à Dieu,<sup>3</sup> il eut pour successeur son neveu Molé, deuxième du nom, qui occupait une maison sise rue du Goulot, à proximité de celle de son oncle, là où habite aujourd'hui Augustin Cavrot. C'est là que fut transportée l'école des garçons, et elle y resta tant que M<sup>e</sup> Molé fut instituteur. Inutile de dire qu'il suivait exactement les mêmes méthodes d'enseignement que son oncle, à qui il avait également succédé dans ses fonctions de clerc et de sonneur.*

*En Décembre 1834 arrive M<sup>e</sup> Antoine Robert, premier instituteur nommé par l'État. L'école est alors transférée rue Basse, dans la cour Wanègue, là où existent aujourd'hui plusieurs logements d'ouvriers. L'enseignement primaire entre enfin dans la voie du progrès ; aussi M<sup>e</sup> Robert fut-il vivement regretté quand il démissionna en 1849 pour s'occuper de la fabrication des tissus. Nous avons eu l'occasion de parler de M<sup>e</sup> Robert en racontant les événements remarquables dont Neuville a été le théâtre<sup>4</sup> ; nous le reverrons tout*

---

<sup>1</sup> On n'a pu nous indiquer la date exacte. (note de l'auteur)

<sup>2</sup> Quand on habite rue du Goulot... (ndt)

<sup>3</sup> L'auteur de cette monographie oserait-il une certaine ironie ? (ndt)

<sup>4</sup> Pendant l'occupation prussienne de 1871, quand il obtient la levée des réquisitions frappant Neuville. (ndt)

à l'heure dans la liste des maires.

Nous retrouvons ensuite un 3<sup>ème</sup> Molé, cousin de M<sup>r</sup> Molé n° 2, et originaire de Beaudignies. L'école est alors transportée dans une maison sise en face l'église et occupée aujourd'hui par M<sup>elle</sup> Chatelain. Mais M. Molé 3<sup>ème</sup> du nom, ayant épousé une demoiselle Watremez, encore existante actuellement, et qui possédait une maison un peu plus bas, en face des Voûtes, c'est là que l'école fut transférée, changeant de local pour la 5<sup>ème</sup> fois. Ajoutons que cette maison était encore récemment à usage de cabaret ayant pour enseigne Au Cœur Joyeux. Enfin, en 1864, la commune achète la ferme Henninot et fait construire l'école de Garçons actuelle. Elle comprend d'abord deux classes, et nous croyons que le premier adjoint nommé fut M<sup>r</sup> Plessier, aujourd'hui en fonctions à la Maisnil, près Lille. Par la suite, le nombre des élèves ayant considérablement augmenté, l'école fut, en 1870, exhausmée d'un étage et un second emploi d'instituteur-adjoint fut créé.

M<sup>r</sup> Molé, décédé en 1867, cède la place à M<sup>r</sup> Jules Coez actuellement en retraite à Compiègne. Vient ensuite en 1879 M<sup>r</sup> Jules Carillion qui obtient sa mise à la retraite en 1892, se retire à Thun-l'Évêque et est remplacé par M<sup>r</sup> Jules Leroy, instituteur actuel.

## Institutrices

La liste des Institutrices sera encore bien plus courte. La première dont il soit fait mention est une demoiselle Séraphine dont on n'a même pas pu nous indiquer le nom de famille. Elle est aidée dans ses fonctions par sa fille naturelle, M<sup>elle</sup> Hélène, qui lui succède jusqu'en 1852 : toutes deux exercent sans brevet et sans nomination officielle. En 1852, M<sup>elle</sup> Hélène a pour successeur M<sup>elle</sup> Bocquet, première institutrice nommée officiellement, et remplacée en 1872 par sa fille adoptive, M<sup>elle</sup> Elisa Ledieu, institutrice actuelle.

La première école de filles connue ici était établie au Cœur Joyeux dont nous avons parlé plus haut. M<sup>r</sup> Molé, 3<sup>ème</sup> du nom, ayant pris possession de ce local après son mariage avec M<sup>elle</sup> Watremez, l'école des filles est alors transférée maison Robert, en face le presbytère, là où habite aujourd'hui M<sup>r</sup> Wanègue, menuisier. Elle y reste jusqu'en 1864 ; la commune achète alors la ferme Auguste Debailleux, rue Haute, et y fait construire une école de filles absolument semblable à celle des Garçons<sup>1</sup> et relevée comme celle-ci d'un étage en 1870.

Enfin en 1891 une école maternelle à deux classes est érigée dans la ruelle Georges, endroit rendu très-humide et très-malsain par le voisinage de la Selle et sa position dans la partie la plus basse du village. La première Directrice est M<sup>elle</sup> Delbart, nommée à Douai en 1895 et remplacée par M<sup>elle</sup> Poulain, directrice actuelle.

## Fréquentation

La misère qui règne à Neuville par suite de l'excessive modicité des salaires, l'indifférence de la population ouvrière en matière d'instruction font que la fréquentation scolaire laisse beaucoup à désirer ici. Sur 255 garçons de 6 à 13 ans existant actuellement dans la commune, 160 à peine font acte de présence, et encore, sur ce nombre, beaucoup ne suivent nos cours que jusqu'à leur première communion, ou ne viennent en classe qu'en hiver, et sont retenus pendant la belle saison par les fermiers du pays qui les emploient au sarclage des betteraves et des céréales. Il en résulte que 80 enfants environ sont complètement ignorants, et que beaucoup d'autres ne reçoivent qu'une instruction superficielle. De là le grand nombre de conscrits illettrés constaté chaque année. Ces faits expliquent suffisamment aussi pourquoi, dans une école aussi importante on ne puisse guère compter que sur une moyenne de 5 ou 6 Certificats d'études par an, étant donné surtout que

---

<sup>1</sup> Ce n'est pas une faute de frappe. Quand il parle d'école, l'auteur met le plus souvent dans le manuscrit original une majuscule à Garçons en omettant systématiquement de le faire pour les filles. (ndt)

les enfants des familles riches nous quittent dès l'âge de neuf ou dix ans pour aller dans les écoles congréganistes.

## Liste des Maires

Aucune pièce administrative antérieure à la Révolution n'ayant été conservée à la mairie de Neuville, il ne nous a été possible d'établir la liste des Maires qu'à partir de 1794, d'autant plus qu'avant cette date, les actes de l'état-civil étaient ici exclusivement dressés et signés par les prêtres sans aucun contrôle de mayor, bailli ou agent municipal quelconque.

Fin de 1794.		Actes de l'état-civil rédigés par		A. J. Le Clercq
9 germinal	an III'	id	id	Jos. Debailleux
2 vendémiaire	an IV	Antoine Cordier	.....	officier public
6 id	an V	Pierre Joseph Baudhuin	.....	id
16 id	an VI	J. B. Auguste Mairesse	.....	id
10 id	an VIII	Pierre Lannoy	.....	id
1813		André Joseph Druesne	.....	Maire
mai 1826		Louis Joseph Ledieu	.....	id
1832 – 1841		Antoine Joseph Toillez	.....	id
10 juin 1841		Louis Joseph Ledieu	.....	id
27 mars 1848		J. B. Mairesse	.....	id
28 7 <sup>bre</sup> 1848		Antoine Joseph Toillez	.....	id
21 avril 1856		Louis Joseph Ledieu	.....	id
19 août 1862		Alfred Ledieu (fils du précédent)	.....	id
27 7 <sup>bre</sup> 1870		Désiré Douay (maire provisoire)	.....	id
1872.1881		Robert Antoine, ancien instituteur, fabricant de tissus. Ses intérêts commerciaux le forçant à résider à Paris une grande partie de l'année, les adjoints Toillez, Ledieu, Facon remplissent les fonctions d'officiers de l'état-civil.		
janvier 1881		Antoine Joseph Toillez	.....	Maire
mai 1892		Fénelon Legrand	.....	Maire actuel

### Remarques

I. La loi du 19 vendémiaire an III<sup>2</sup> créait, au-dessus des municipalités communales, un pouvoir cantonal réunissant dans ses mains toute l'administration du canton, avec une partie des pouvoirs exercés par les districts. Ces assemblées se composaient : 1° de la municipalité du canton ; 2° de l'agent municipal et de l'adjoint de chaque commune. Antoine Cordier, agent municipal et Pierre Joseph Baudhuin, adjoint au maire, sont pour Neuville les deux délégués qui firent partie de la première municipalité cantonale du Cateau.

II. Sous l'administration de M. Alfred Ledieu (1862-1870), les écoles de Neuville sont exhausées d'un étage.

III. Sous celle de M. Antoine Joseph Toillez (1881-1892), l'école maternelle et la route de Neuville à Inchy sont construites.

## Liste des curés

1719-1746	J. Fr. Mallet
1746.1775	J. B. Hubinet, décédé le 8 mars 1775
1775.1791	J. Fr. Jos. Boulanger, transféré à Castenières
1791.1793	P. J. Delhaie, constitutionnel, mort curé de Fontaine-au-Bois. Des missionnaires administrent les sacrements. Démolition de l'église en 1796.

<sup>1</sup> 9 Germinal An III = 29 mars 1795 ; 2 Vendémiaire An IV = 24 septembre 1795 ; 6 Vendémiaire An V = 27 septembre 1796 ; 16 Vendémiaire An VI = 7 octobre 1797 ; 10 Vendémiaire An VIII = 2 octobre 1799. (ndt)

<sup>2</sup> 10 octobre 1794. (ndt)

1803.1805	<i>P. Louis Laur. Massart, transféré à Honnechy</i>
1805-1819	<i>P. Ph. Chrys. Leroy décédé le 4 février 1829. – De 1819 à 1821, intérim rempli par le curé de Briastre</i>
1821.1823	<i>Ant. Fr. Tréhout transféré à Bavay. Reconstruction du chœur de l'église en 1822 ; depuis 1796 le service divin était célébré sans diverses maisons de la paroisse</i>
1823.1828	<i>P. Ant. Fr. Delabre, conféré en 1828 au Cateau</i>
1823.1852	<i>Fr. Bricout, décédé le 15 juin 1852<sup>1</sup></i>
1852- ...	<i>Dapvril,<sup>2</sup> curé actuel. Bénédiction de la cloche en 1853</i>

## Population

*La population de Neuville a subi depuis 1789 bien des fluctuations dues à des causes diverses ; malheureusement, là encore les données officielles font défaut ou du moins sont très-incomplètes. Néanmoins nous nous efforcerons de rendre cette partie de notre travail aussi exacte que nous le permettront les renseignements que nous avons pu nous procurer.*

*D'après un document que nous avons découvert à la bibliothèque de Cambrai, la population de Neuville était en l'an II de 1.350 H<sup>ts</sup>. Deux ans après, en 1796, elle tombe à 1.282<sup>Hts</sup> sans cause apparente, à moins que par suite de la tourmente révolutionnaire, Neuville n'ait eu, lui aussi, ses émigrés, ce dont nous doutons cependant, cette paisible commune paraissant s'être toujours tenue en dehors des luttes politiques.<sup>3</sup> Faute de documents, nous franchissons ensuite d'une seule enjambée une étape de 37 années, et nous trouvons en 1833 une population de 1.824 <sup>Hts</sup>. À partir de cette époque, le chiffre va continuellement en augmentant. L'excédent constant des naissances sur les décès, et surtout la construction de plusieurs établissements industriels : fabrique de passementerie, tissage mécanique, sucrerie, nous paraissent être les principales causes de cet accroissement soutenu. La population s'élève alors :*

<i>en 1870</i>	<i>à .....</i>	<i>2.082</i>	<i>H<sup>ts</sup></i>
<i>en 1880</i>	<i>à .....</i>	<i>2.576</i>	
<i>en 1885</i>	<i>à .....</i>	<i>2.644</i>	
<i>en 1891</i>	<i>à .....</i>	<i>2.719</i>	

*Mais en 1894, la fabrique de passementerie ayant fermé ses portes, une partie des ouvriers qui y étaient occupés émigre vers plusieurs centres industriels, le Cateau, S<sup>t</sup> Quentin, de sorte que la population tombe, au recensement de 1896, à 2.627<sup>Hts</sup>, soit une diminution de près de 100 sur le recensement précédent.*

<sup>1</sup> Contrairement à ce qui est indiqué dans le manuscrit (1823), Fr. Bricout a dû prendre ses fonctions en 1828, après le transfert de son prédécesseur. Sinon, il y aurait eu 2 curés à Neuville pendant 5 ans ? (ndt)

<sup>2</sup> Le seul curé de la liste dépourvu de prénom : ceci nous donne une idée de la chaleur des relations entretenues avec l'instituteur auteur de cette monographie. (ndt)

<sup>3</sup> Rappelons cependant que 1796 est l'année de destruction de l'église. (ndt)

*Voici maintenant, de 1879 à 1898, soit pour une période de 20 années, l'état des naissances, des mariages et des décès.*

Années	Naissances	Mariages	Décès	Excédent des naissances sur les décès
1879	82	21	41	41
1880	91	21	49	42
1881	72	14	51	21
1882	88	21	49	39
1883	77	22	48	29
1884	72	23	64	8
1885	86	11	61	25
1886	68	19	50	18
1887	81	28	44	37
1888	90	36	53	37
1889	86	20	45	41
1890	93	22	64	29
1891	75	26	60	15
1892	101	25	54	47
1893	81	21	55	26
1894	84	23	50	34
1895	68	14	48	20
1896	76	20	41	35
1897	81	27	49	32
1898	75	28	53	22
	1627	442	1029	598

## Constitution physique Régime alimentaire. Caractère

*La constitution physique des habitants d'un pays tient en grande partie à leur genre d'occupation et à leur régime alimentaire. Or, au point de vue professionnel, la population de Neuville peut se diviser en deux groupes : 1° agriculteurs (ce sont les moins nombreux) 2° ouvriers industriels (c'est la presque généralité). Chez les premiers, un travail physique fortifiant, le séjour habituel au grand air, une nourriture variée et assez substantielle (la*

*plupart parvenant à réaliser le vœu de Henri IV<sup>1</sup>), des logements plus spacieux, mieux éclairés et mieux aérés, contribuent au développement de la taille et des muscles, et font de cette catégorie des hommes robustes à tous les points de vue.*

*Pour les seconds, différence complète ! Ouvriers tisseurs pour la plupart, on peut encore les diviser en deux groupes : ceux qui tissent chez eux à la main, et ceux qui sont occupés au tissage mécanique. Les premiers travaillent généralement dans des caves obscures et humides, véritables cloaques froids et infects. Les seconds ne sont guère mieux partagés, car pendant toute l'année ils demeurent dans des ateliers mal aérés, au milieu du cliquetis assourdissant des machines, dans une atmosphère surchauffée et chargée de miasmes délétères, exécutant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre le même monotone travail. Plus d'espace libre, plus d'air vivifiant, plus de liberté, de volonté même, car l'homme obéit ici à la machine qui le conduit, sans qu'il puisse une minute se soustraire à cette domination brutale de la matière sur l'intelligence. On comprend qu'un tel régime anémie le corps, pâlisse le teint, voûte la taille, affaiblisse les poumons et que les ouvriers de cette catégorie soient en général de complexion faible et délicate : on en a une triste preuve dans le nombre considérable de jeunes conscrits reconnus chaque année impropres au service militaire ; d'autant plus que l'excessive modicité des salaires et la misère profonde qui en résulte ne permettent guère à ces ouvriers de combattre cet affaiblissement physique par une alimentation réconfortante. La plupart ne voient jamais ou presque jamais de viande sur leur table, et doivent ordinairement se contenter de pain, de pommes de terre et de fromage blanc. Nous avons connu ici un brave ouvrier, père d'une nombreuse famille, obligé d'aller, après la récolte des betteraves, ramasser les racines qui restaient sur les champs pour en nourrir ses malheureux enfants.*

*Et cependant, ces braves gens, habitués ou résignés à leur sort, ne se plaignent pas trop de leur misère et sont au contraire d'un caractère assez gai, exubérant même, surtout les dimanches et jours de fête, mais d'une exubérance parfois un peu tapageuse, se traduisant, surtout chez les jeunes gens, par des chants ou des cris souvent peu harmonieux. Cette gaieté un peu folâtre nous paraît, quant à nous, assez naturelle, et nous n'y voyons qu'une conséquence de leurs occupations sédentaires. Enfermés pendant 6 jours dans une cave ou un atelier, comme nous le disions plus haut, il n'est pas étonnant qu'une fois libres ils ne se livrent à quelques démonstrations bruyantes qui, dans tous les cas, n'ont rien de répréhensible et nécessitent rarement l'intervention des autorités locales. Une chose assez rare ici également, ce sont les rixes occasionnées par les libations trop copieuses. En un mot, les mœurs des Neuvilleois sont très-douces, les jeunes gens font bon ménage tous ensemble, et la chronique judiciaire n'a que de loin en loin l'occasion de faire mention de quelque une de leurs peccadilles.*

---

<sup>1</sup> « Je veux qu'il n'y ait si pauvre paysan en mon royaume qu'il n'ait tous les dimanches sa poule au pot ». Cité dans <http://fr.wikipedia.org> . (ndt)

## Jeux populaires

*Les deux seuls jeux populaires en usage à Neuville sont la Fléchette et le jeu de billon\*. On y joignait autrefois le tir à l'arc tombé aujourd'hui en désuétude. Les tireurs de fléchette ou d'arbalète forment ici plusieurs compagnies qui, pendant la belle saison, rivalisent d'adresse, et vont même bien souvent défier les amateurs des villages environnants. Ceux-ci à leur tour viennent ensuite attaquer les Neuillois. Il en résulte entre localités voisines un va-et-vient assez animé dont les cabaretiers sont loin de se plaindre.*

*Quant au jeu de billon\*, il est trop connu, croyons-nous, pour qu'il soit nécessaire d'en faire une description détaillée. Disons simplement que le billon\* est une sorte de pièce de bois arrondie d'un côté et presque pointue de l'autre, de manière à former comme une espèce de massue. Le joueur doit lancer le billon\* de manière à ce que la pointe vienne s'enfoncer entre deux piquets assez rapprochés. La partie se joue généralement en 20 points : on devine facilement quel en est l'enjeu.*

*En raison de l'exiguïté de la place, on ne connaît pas ici de jeu de balle, pourtant si intéressant et surtout si hygiénique, mais on n'y voit pas non plus ces barbares combats de coqs si recherchés dans les arrondissements de Douai et Lille. Nous nous abstenons à dessein de parler des divers jeux de cartes, de dames, etc., qui ne sont spéciaux à aucun pays et se pratiquent ici comme partout ailleurs.*

*Quant aux fêtes populaires, si fort en honneur au temps de nos grands-pères, elles commencent pour la plupart à tomber dans l'oubli. Les carnivals, par exemple, ont énormément perdu de leur animation d'antan ; on ne brûle plus S<sup>t</sup> Pancrace sur la place du village, et tout se borne à quelques masques couverts d'oripeaux plus ou moins propres, qui parcourent les rues du village dans le seul but d'intriguer ceux qu'ils rencontrent. Les ducasses sont également loin d'être aussi animées qu'autrefois, et ne sont plus guère que des occasions de boire un peu plus de bière que dans les dimanches ordinaires. Qui nous rendra notre vieille gaieté gauloise ?*

---

## Langage

*Dans les familles aisées ou riches, le français seul est en usage ; mais dans la classe moyenne ou pauvre on parle exclusivement un patois qui ressemble à beaucoup d'autres, et ne présente pas en tout cas de ces particularités qu'on remarque dans ceux de certaines communes voisines, Viesly, par exemple, où les ch se prononcent s et réciproquement.*

Ex. J'ai asseté un sou pour trois chous.

Trad. J'ai acheté un chou pour trois sous.

*Du reste pour donner une idée du langage du pays, nous pensons ne pouvoir mieux faire que de raconter en patois local une histoire dont nous donnerons en regard la traduction en français. La voici donc telle que nous la tenons de la bouche d'un Neuillois.*

### *Eun' noce à Neuvilly*

*El fiu du lièfe, Pierre Joseph, s'mario avecq Gélique Mouriaux, éié il avo invité à sin mariache el Rossignol eq ch'to s'n'onque, el Corbeau oussi, épi core el Leup, épi el Lapin, tous gins de s'famille, onques, cousins, eqcitéra. Or, nos aveutes à c'timps-là dins no villache in tailleur éié in ménusi eq ch'éto deux soulards ed prumi calipe, et avecq ça losses à n'nin truver leu parels, capapes d'invinter des farces comme on n'n'avo jamais vu neune part ailleurs.*

*Y l'ieu z'est v'nu à l'idée, puisqu'y avo tant d'biètes eq cha au mariache, qu'y folo y rajouter in quien pou qué l'société fuche au complet. Y z'ont don habillé in quien avecq eune pétite casaque faite à s'taille par el tailleur, y iont mis in capiaubuse dessus s'tiète, éié y s'sont mis à suivre el noce ed cabaret in cabaret sans avoi l'air ed fai cheunance ed rin. Mais el Lièfe qui n'éto nin si biète eq sin sobriquet pourro l'fai croire, il a bin compris qu'on volo s'foute ed li ; il a fait s'plainte à l'gendarmérie, éié l'tailleur éié l'menusi y z'ont ieu chaquin in procès pou avoir récomparé biètes à gins. Yn' n'ont été à chaquin quater-vingts francs d'aminde. Ça l'zapperdra in aut' coup à s'foute ed ceuss qui n'leu d'mant'té rin.*

*Le fils du Lièvre, Pierre Joseph, se mariait avec Angélique Mouriaux, et il avait invité à son mariage le Rossignol qui était son oncle, le Corbeau aussi, puis encore le Loup, le Lapin, tous gens de sa famille, oncles, cousins, etc. Or nous avions à ce temps-là dans notre village un tailleur et un menuisier qui étaient deux ivrognes de premier calibre, et avec cela farceurs à ne pas trouver leurs pareils, capables d'inventer des tours comme on n'en avait jamais vu nulle part ailleurs.*

*Il leur est venu à l'idée, puisqu'il y avait tant de bêtes au mariage, qu'il fallait y ajouter un chien pour que la société fusse au complet. Ils ont donc habillé le chien avec un petit veston fait à sa taille par le tailleur, ils lui ont posé un chapeau haute-forme sur la tête, et se sont mis à suivre la noce de cabaret en cabaret sans avoir l'air de faire semblant de rien. Mais le Lièvre qui n'était pas aussi bête que son surnom pourrait le faire croire, a bien compris qu'on voulait se moquer de lui. Il a adressé sa plainte à la gendarmerie et le tailleur et le menuisier ont eu chacun un procès pour avoir comparé bêtes à gens. Ils ont été condamnés à chacun 80 fr. d'amende. Cela les apprendra à l'avenir à se moquer de ceux qui ne leur demandent rien.*

### *Une noce à Neuvilly*

---

## Instruction

*Pour donner une idée du degré d'instruction des habitants de Neuvilly, nous croyons devoir diviser la population en trois catégories : pauvre, moyenne, riche.*

*Chez la première l'instruction est nulle ou à peu près. Les exigences de la vie, la misère résultant d'un salaire dérisoire, les soucis occasionnés par l'entretien de familles généralement nombreuses, et enfin un travail nécessairement absorbant ne permettent guère à la classe ouvrière, de beaucoup la plus nombreuse ici, d'acquérir une instruction dont elle ne semble pas du reste comprendre l'utilité, à en juger par le peu d'empressement que mettent les jeunes artisans à fréquenter les cours d'adultes.*

*Dans la classe moyenne, le niveau intellectuel est un peu plus élevé. C'est parmi les enfants de cette catégorie que se recrutent la plupart de nos candidats au Certificat d'études ; mais leurs connaissances ne vont guère au-delà ; aussitôt ce modeste diplôme acquis, ils rentrent dans leurs familles et se livrent à divers travaux manuels. Cependant quelques jeunes gens et un grand nombre de jeunes filles, mieux partagés sous le rapport de l'intelligence et pour qui les emplois convenables sont ici très-rares, se dirigent vers la carrière de l'enseignement : dix instituteurs environ et plus de cinquante institutrices issues de*

*Neuvilly sont actuellement en exercice dans le Nord.*

*Enfin la classe riche, qui ne comprend guère que quelques familles, est généralement instruite, bien que malgré cela les titres universitaires acquis aillent rarement au-delà des divers baccalauréats, et restent même très-souvent au-dessous.*

*De ce qui précède, nous pouvons conclure que l'instruction est en moyenne assez peu développée à Neuvilly.*

---

## Légendes – croyances Superstitions locales

*Une ancienne coutume aujourd'hui presque complètement disparue consistait dans les veillées en commun. La journée terminée, en hiver principalement, les voisins et amis se réunissaient tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, et la soirée se passait à raconter des histoires ou des légendes dont les superstitions locales faisaient généralement tous les frais. On comprend facilement qu'à cette époque, c'est-à-dire au commencement de ce siècle, l'instruction étant encore bien moins développée qu'aujourd'hui, les croyances populaires aient eu beau jeu à s'implanter ici. Aussi Neuvilly avait-il alors, comme tous les autres villages, ses sorciers et sorcières, et voici quelques-unes des légendes que nous avons entendu conter à ce sujet, et que nous avons cru devoir rapporter parce qu'elles peignent bien l'état d'esprit des paysans de cette époque.*

*Les sorcières s'appelaient ici des lumerettes\*. Pendant le jour, elles restaient cachées dans des retraites aussi profondes qu'inconnues des simples mortels. Mais aussitôt que l'obscurité avait enveloppé la terre de son ombre, le plus souvent vers minuit, elles descendaient en grandes troupes des chemins d'Inchy et de Rambourlieu, se réunissaient dans l'endroit appelé aujourd'hui le Marais, et là, une lumière sur la tête, se livraient à une sarabande effrénée, au milieu des cris et des hurlements les plus épouvantables. Malheur à celui qui aurait eu l'audace de s'en approcher ! Il était aussitôt poursuivi, entouré et entraîné vers la rivière, d'où le plus souvent, il ne sortait pas vivant.*

*On comprend aujourd'hui que ces prétendues lumerettes\* étaient simplement des feux follets dont on ne s'expliquait pas alors la nature ; et quant aux cris et hurlements entendus par nos crédules grands-pères, ils consistaient dans les sifflements du vent à travers les branches des peupliers dont les deux rives de la Selle étaient alors comme aujourd'hui abondamment garnies. Mais nos aïeux n'y regardaient pas de si près, et l'ignorance aidant, ils en venaient facilement à voir du merveilleux dans les choses les plus simples et les plus naturelles.*

*Les sorciers étaient encore bien plus redoutés s'il est possible. On les appelait ici les Gobelins\*. Ils pouvaient prendre diverses formes : enfant, âne, loup, etc., s'allonger ou se raccourcir à volonté, et leur principal méfait consistait à attirer les enfants ou les passants attardés pour les jeter à la rivière. Nul ne peut dire le nombre de malheureux qu'ils ont ainsi entraînés et qu'on n'a jamais revus. Mais, par bonheur, il arrivait quelquefois aussi que ses victimes parvenaient à lui échapper : oyez plutôt.*

*À cette époque, les jeunes gens de la voie de Briastre<sup>1</sup> avaient coutume de se réunir le soir sur une espèce de terrain vague situé en face de l'église et qu'on appelait la Pâturette. Si l'un d'eux avait le malheur de siffler, le gobelin\* apparaissait soudain au milieu de la bande sous la forme d'un âne. Tous alors, entraînés par une force irrésistible, enfourchaient l'animal au nombre de quinze, vingt, trente, car plus il en montait, plus l'âne s'allongeait. Quand il jugeait son chargement suffisant, il s'élançait ventre à terre vers la rivière dans le*

---

<sup>1</sup> Rue où se trouve l'école de Garçons. (note de l'auteur)

*but d'y précipiter ses victimes. Heureusement celles-ci parvenaient, nous ne savons au moyen de quel subterfuge, à sauter à temps à bas de leur monture, et le goblin\* déçu disparaissait aussitôt. Ce qu'il y a de merveilleux, c'est que la même chose se répétait tous les soirs, les jeunes gens ayant complètement perdu le lendemain le souvenir de ce qui s'était passé la veille.*

*Une nuit, (il y a de cela près de 150 ans)<sup>1</sup>, un brave paysan du nom d'Antoine Bouvelle, qui demeurait dans la rue du Goulot, à proximité de la rivière, reposait tranquillement rideaux fermés et porte close, comme dit la romance, lorsque tout à coup il entend des cris effrayants : au secours, je m'nouille.<sup>2</sup> Il entr'ouvre sa porte et aperçoit à la fenêtre d'une maison voisine un petit enfant inconnu, en chemise et grelottant. Antoine Bouvelle était pauvre et néanmoins très-charitable. Il prend l'enfant dans ses bras, le porte chez lui, allume un grand feu et se met en devoir de le réchauffer. Mais voilà qu'il s'aperçoit avec terreur que sous l'influence de la flamme bienfaisante l'enfant s'allonge, s'allonge, s'allonge indéfiniment. Le pauvre homme effrayé comprend alors qu'il a affaire à un goblin\* ; il ouvre sa fenêtre et lance dehors le maudit sorcier qui disparaît aussitôt.*

*Neuvilly, le 30 Septembre 1899*

*L'instituteur*

*(s) J Leroy*

---

<sup>1</sup> Vers 1750-1760. (ndt)

<sup>2</sup> Je me noie. (note de l'auteur)